PREREQUIS

UN GLOBAL COMPACT

Paris, le 06/04/2018

Madame, Monsieur,

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, une description des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Global Compact ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre Communication sur le progrès [pour les raisons suivantes...]

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Global Compact des Nations Unies. Notre prochaine Communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation en date du [max. 90 jours à compter d'aujourd'hui] au plus tard.

Bien cordialement,

Shabnam KHAN
RH

PREREQUIS
66, rue La Fayette
75009 PARIS
Tél: 01.42.46.66.93
S.A.S au capital de 200 000 €
RCS Paris 440 339 984 APE 6202A